

MAIRIE DE CHAPONNAY
69970 CHAPONNAY
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

DECISION DU MAIRE

Objet : Signature d'un bon de commande pour la fourniture et pose de barrières de ville sur les trottoirs de l'impasse La Xavière à Chaponnay

Le Maire,

Vu la délibération du 28 mai 2020 n°2020-23, confiant au maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité d'installer des barrières de ville sur les trottoirs de l'impasse La Xavière à Chaponnay,

Considérant la proposition établie par la Société ESPACS Clôtures-portails (69780 Mions) pour un montant total de 12 470,00 € HT soit 14 964,00 € TTC.

DECIDE

- Article 1 : De signer un bon de commande avec la Société ESPACS Clôtures-portails (69780 Mions) pour un montant de 12 470,00 € HT, soit 14 964,00 € TTC, en vue d'installer des barrières de ville sur les trottoirs de l'impasse La Xavière à Chaponnay.

- Article 2 : Le Responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Madame le Trésorier, affichée en Mairie et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 01-06-2023,
Le Maire,
Raymond DURAND

